

CNAM MAG'#1

Le compte personnel de formation

Lisibilité d'éligibilité, contrôle de la qualité des formations, adéquation avec le marché du travail..., le compte personnel de formation (CPF) est l'outil qui révolutionne le monde de la formation.

Loi du 5 mars 2014 : Une loi pour évoluer, se reconvertir, rebondir...

5 décembre 2016

Olivier Faron, administrateur général du Cnam, livre sa vision sur la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

► Formation Travail

Réforme de la formation : un coup de pouce pour la validation des acquis ?

2 décembre 2016

La réforme de la formation professionnelle apporte quelques évolutions bénéfiques, et non des moindres, dans la démarche VAE.

► Formation Travail

Détour lexical dans le monde de la formation professionnelle tout au long de la vie

1 décembre 2016

Embarquement immédiat ! NI, FPC, CPF, RNCP, COPAREF, CNEFOP, CDC, CEP, OPCA, VAE...

► Formation Travail Entreprise

"Le CPF va révolutionner la formation continue française"

29 novembre 2016

Le 30 octobre 2014, *L'Usine nouvelle* consacrait un article à l'explication du CPF, mesure majeure de la réforme de la formation professionnelle.

► Formation Travail

Neuf points... pour être au point sur le CPF!

29 novembre 2016

Dispositif phare de la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le compte personnel de formation (CPF) s'inscrit dans une volonté de pérenniser le droit à la formation professionnelle de tous les actifs et de garantir la qualité des formations proposées, tout en simplifiant l'accès des titulaires à leurs informations personnelles. Les neuf points suivant reprennent l'essentiel des règles qui régissent les bases de son fonctionnement, de son financement et de son mode d'utilisation.



5 février 2015

JE M'ABONNE